

MAIRIE DE CANEJAN
MAIRIE DE CANEJAN
CMJ
CMJ

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES
JEUNES DU 7 janvier 2006

L'an deux mil six, le 7 du mois de **janvier** à **10 h 00**, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Canéjan s'est réuni en mairie sous la présidence de Jessica VUOTTO, en présence de Monsieur PROUILHAC, Adjoint Délégué à la Vie Scolaire, Madame Patricia BOUTER, Monsieur Jean-Louis GRENOUILLEAU et de Dominique PION.

<u>Etaient présents :</u>	BASIER Aloïs BOURNERIE Cyrielle CAMBLOR Rémy GUEDON Léo-Paul HACHICHA Noëlle HAMAZ Chaynez HOUBIB Joachim MASSICAULT Clémentine OLIVEIRA Marion PETIT Maryse PETITPIED Titouan POURRIAU Julie REUNGOAT Corentin ROSIER Marion SALAUN Inès SECEH Claire VUOTTO Jessica ZACCHELLO Guillaume
<u>Absents :</u>	BERGERIE Léo LEMAIRE Pierre
<u>Absents excusés :</u>	AGNOLA Lauréane ROSIER Julie VAREILLE Baptiste

Laurent PROUILHAC souhaite aux conseillers une bonne année pleine de bonheur et de réussite scolaire plus particulièrement.

Après que Jessica ait fait l'appel, il constate qu'il y a moins d'absents que lors de la précédente séance. Il rappelle que chacun se doit, en cas d'absence, de prévenir Dominique PION avant la réunion du Conseil.

Léo- Paul donne ensuite lecture du compte rendu qui est approuvé avec 1 rectification sur la feuille de présence, Cyrielle BOURNERIE y est portée absente, alors qu'elle avait bien participé à la réunion.

Laurent PROUILHAC fait part de sa déception que seuls 4 membres du conseil aient pu assister à la réunion sur la drogue organisée le 6 décembre dernier. Devant le peu de public présent, il s'interroge sur le maintien de cette réunion à l'avenir.

Il informe par ailleurs les conseillers que suite à leur participation au concours de écharpes d'or 2005, organisé par la Prévention routière, leur dossier a été sélectionné par l'ANACEJ et nommé en finale dans la catégorie prix spécial « conseils d'enfants et de jeunes ». Ils recevront prochainement un diplôme de nommé.

Concernant la visite de l'Assemblée Nationale il rappelle aux conseillers que la date a été reportée au 17 mai et que le départ se fera de très bonne heure le matin. Monsieur BARNABE est chargé d'organiser cette journée qui comprendra la visite de certains monuments et très certainement une promenade en bateau mouche.

Enfin, les pêcheurs de l'eau Bourde, très sensibles à l'initiative prise par le CMJ, s'associeront à la journée ville propre du 14 janvier et ont proposé un nettoyage des berges du cours d'eau entre le pont de la Palanque et le Moulin de Rouillac, les pêcheurs se chargeront de nettoyer le cours d'eau. Le rendez vous est fixé le samedi 14 à 10H, sur le parking proche du pont de la Palanque. Chacun devra être équipé de bottes.

Il aborde ensuite les différents sujets qui devront être évoqués aujourd'hui :

- Organisation du thé dansant et opération bouchons de liège,
- Poursuite de l'étude d'aménagement des ronds-points,
- « Alimentation » du site internet.

Les commissions sécurité routière, action sociale et communication se réunissent ensuite.

Conclusions des travaux des commissions :

Commission communication :

Après consultation du site relatif au CMJ les informations suivantes devront être ajoutées :

- seules 4 commissions sont citées, il manque celle de la sécurité routière,
- informer de la démission de Clémence qui a quitté la commune,
- donner l'information concernant l'organisation d'un thé dansant à l'occasion de la fête des grands-mères, le 5 mars prochain,

- mettre en ligne le compte rendu de la réunion du 26 novembre,
- donner l'information sur la nomination du CMJ aux écharpes d'or,
- modifier les lieux de rendez vous pour l'opération ville propre.

Commission Action Sociale :

Opération bouchons de liège :

Comme pour la récolte des bouchons en plastique, le CMJ souhaite s'associer à l'opération lancée par le Comité de Jumelage en liaison avec l'association France Cancer qui consiste à récolter des bouchons de liège. Ces bouchons sont ensuite vendus pour être recyclés en objets non alimentaires comme des panneaux d'affichage, des isolants, des balles de baby-foot, des joints d'étanchéité etc.... L'argent ainsi récolté est redistribué par l'association à des structures de recherche, et, en Gironde, à l'Institut Bergonié de Bordeaux.

3 points de récolte seront créés à la Médiathèque, au CCAS et en Mairie.

Animation pour les personnes âgées :

A l'occasion de la fête des grands-mères, le dimanche 5 mars de 15h à 19h, un thé dansant sera organisé salle de la Chênaie du Courneau. Les membres du CMJ s'occupent de réaliser des gâteaux et Laurent PROUILHAC se rapprochera des cuisines municipales afin de voir s'il serait envisageable de réaliser, avec leur aide, des pâtisseries.

L'information sera donnée au travers d'une lettre de Canéjan mais également par invitation nominative (avec coupon réponse), à partir du fichier du CCAS. Prévoir un dessin représentant un couple dansant sur une tasse de thé fumante.

Les minibus seront réservés pour transporter les personnes n'ayant pas de moyens de locomotion. Réserver un orchestre ou une animation musicale (se rapprocher du CCAS de Gradignan qui organise régulièrement ce type de manifestation). Penser à la SACEM et à faire venir Sophie NEUPERT.

Commission Sécurité Routière :

Les membres de la commission ont réalisé des dessins d'aménagement des 2 ronds-points (Briquetterie et RN10) que Laurent PROUILHAC présentera dès mardi 11 au Conseil d'Administration. Le conseil municipal des jeunes sera amené à faire un choix lors de la prochaine réunion.

La prochaine réunion est fixée au :

Samedi 4 mars 2006 à 10H.

La séance est levée à 12H.